

TOUS DEVRONT S'ENREGISTRER

HOMMES ET FEMMES DE PLUS DE 16 ANS SERONT TENUS DE SE FAIRE CONNAITRE AU GOUVERNEMENT, EN VUE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

Ottawa, 16. — L'Inventaire que le gouvernement, dans son communiqué de jeudi soir sur le problème du travail, a annoncé qu'il ferait dans un bref délai recenser tous les renseignements nécessaires sur toutes les femmes et tous les hommes du Canada, âgés de plus de seize ans. Cet inventaire sera complété d'ici à très peu de temps, en ce que l'on veut contribuer, dès cette année, à une augmentation considérable dans la production agricole. Le gouvernement fera connaître, ces jours-ci, les détails du projet qu'il entend suivre pour stimuler l'enrôlement rapidement et affectivement.

Les hommes comme les femmes, lorsqu'ils s'enregistreront, recevront une carte attestant qu'ils se sont conformés à l'ordre du gouvernement. La possession de ce certificat sera une preuve que le porteur est enrôlé ou est apte à être enrôlé dans les forces industrielles de la nation.

"Mais comment les renseignements obtenus par l'enregistrement national pourront-ils servir à diriger le travail vers ses canaux respectifs?" peut-on demander. D'abord, il se fera une campagne pour l'enrôlement volontaire à laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux, le bureau du commissaire des vivres et les organisations provinciales participeront. Les détails de cette campagne sont actuellement soumis à la considération des ministres fédéraux et des premiers ministres provinciaux qui sont en conférence à Ottawa. Le bureau de commerce de guerre classera les industries canadiennes et indiquera celles qui sont le plus essentielles à côté de celles qui le sont moins. Ce sera peut-être une tâche difficile de faire une telle distinction en ce qu'une industrie peut être considérée essentielle, si elle produit tel article à telle fin, et peut être également considérée comme moins essentielle si elle produit le même article à une fin étrangère à l'intérêt national, dans la situation actuelle. Il sera, cependant, possible de faire une classification large et, ceci accompli, le bureau de commerce de guerre pourra se servir des pouvoirs qui lui seront conférés pour exercer un contrôle sévère sur toutes les industries. Ce bureau sera appelé à fixer les priorités dans le combustible, l'électricité et les matériaux et à faire des recommandations pour le maintien des industries les plus essentielles, par distinction avec celles qui le sont moins, et, par l'exercice de ses pouvoirs, à contrôler l'étendue des opérations d'une industrie et, conséquemment, ses besoins de main-d'œuvre.

Parmi les fins spécifiques qu'on tâche d'atteindre par l'inventaire, on relève les suivantes:

10.—S'assurer du nombre, du domicile, de la nationalité et de l'occupation de toutes les personnes qui ne se seront pas enrôlées en vertu des dispositions de la loi du service militaire.

20.—Faciliter le fonctionnement de la loi du service militaire en exigeant que tous ceux qui auront été enrôlés portent un certificat d'enregistrement;

30.—S'assurer du nombre, du domicile et de l'occupation de ceux qui, n'étant pas actuellement occupés aux travaux agricoles, ont déjà eu de l'expérience sur la ferme, et ont les qualifications voulues pour aider à la production agricole;

40.—S'assurer du nombre d'employés dans diverses occupations, de façon à connaître la quantité de la main-d'œuvre dont on pourrait disposer par la fermeture ou la diminution des industries moins essentielles et l'emploi de cette main-d'œuvre à des industries plus essentielles.

50.—S'assurer du nombre de femmes capables de faire l'ouvrage des hommes qui pourraient ainsi être engagés dans d'autres services d'importance nationale.

60.—Pour être en mesure d'utiliser, avec le moindre inconvénient et au meilleur avantage, les services de tous les hommes et de toutes les femmes dans l'emploi qui leur convient selon leur entraînement ou expérience respective.

70.—Pour obtenir les informations qui seront nécessaires au cas où l'Etat, à une date future, pourrait être forcé d'arranger une distribution plus équitable de combustible, de vivres et des autres nécessités de la vie.